

PLAN DE REFERENCE



LEGENDE

- Bâti en R+2 : collectif
- Bâti en R+1 : collectif ou intermédiaire
- Bâti en R+1 : individuel ou individuel groupé
- Espace vert public (parc urbain associé au ruisseau du Haillan et de la Morandière)
- Espaces verts de gestion des limites entre domaine public et domaine privé
- Arbres existants préservés pour leur intérêt paysager ou patrimonial
- Plantations d'alignement associées aux espaces publics requalifiés ou créés
- Réseau Hydrographique
- Traitement des traversées de la coulée verte sur les emprises viaires existantes ou à créer
- Maillage principal de cheminements piétons

